



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JU-JITSU

Seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu

Fiche d'inscription

Saison : 2022 / 2023

Antenne du Lherm

Antenne de Seysses

Partie réservée au bureau

Moyen de paiement

Espèces , CB , Chèques

Reprise des cours :

Seysse	Lherm
	Lundi 05 septembre

Mois d'encaissement	Septembre	Janvier	Avril
Sommes en chèques			

Si paiement groupé voir dossier :

Nom de l'élève :

Prénom(s) :

Première licence : Renouvellement : N° de licence :

Nom des parents (si mineur) :

Adresse e-mail (en lettres capitales) :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

N° de téléphone :

Nom du médecin traitant :

Son n° de téléphone (si possible) :

Problèmes de santé éventuels (allergies, interdictions alimentaires...) :

.....

La signature du bulletin d'adhésion :

- autorise le club à faire usage de photos et vidéos où j'apparais (où apparaît mon enfant, pour les mineurs), dans le cadre strict de la promotion et de l'illustration de l'association (affichage, distribution, projection, internet...).
- certifie que je suis (où que mon enfant est) en règle d'un point de vue médical : aucune réponse négative au questionnaire. Dans le cas contraire, je fournis un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, taïso, MMA (choisir votre discipline) « EN COMPETITION ».
- autorise le club à enregistrer ma licence (où celle de mon enfant) sur le site de la FFJDA en cas de difficulté d'enregistrement.
- reconnais que j'ai pris connaissance du règlement intérieur et l'accepte pleinement.

Je souhaite recevoir les convocations aux Assemblées Générales par mail. Dans le cas contraire, je fournis une enveloppe timbrée à mon nom et adresse.

J'autorise le club à diffuser mes coordonnées aux partenaires exclusifs du club à des fins commerciales

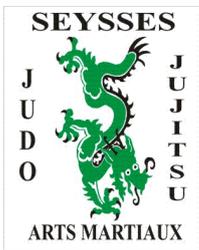
Date et signature :

(Pour les mineurs : père, mère, tuteur légal) :

Autorisation Parentale

Je soussigné(e)..... agissant en tant que père, mère, tuteur légal, autorise mon enfant à pratiquer le judo jujitsu taïso. J'autorise les dirigeants et professeurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, notamment lors des séances d'entraînement, des déplacements, des stages et des compétitions officielles ou amicales auxquels il/elle pourrait participer.

Date et signature :



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JU-JITSU

Seysses-arts-martiaux-judo-ju-jitsu

Règlement Intérieur

Partie adhérent

Article premier : inscriptions

Toute inscription devra être complète avant de pouvoir monter sur le tapis. Celle-ci ne devient définitive qu'après une période d'essai de sept jours, durant laquelle il est possible de se rétracter sans conséquence. **Lescotisations et le paiement de la licence sont dus pour la saison entière.** Toute demande exceptionnelle de remboursement, qui devra être motivée, ne sera prise en compte que durant la saison en cours.

Article 2 : documents

- La responsabilité des circulaires, bulletins, documents écrits et audiovisuels incombe au comité directeur.
- Les adhérents sont invités à prendre régulièrement connaissance de l'affichage au dojo.

Article 3 : votes

Tous les votes nécessaires au fonctionnement de l'association, à l'exception des cas précisément définis par les statuts, se font à la majorité relative des votes exprimés.

Exemple : 50 personnes

votent 22 votent blanc ou nul

15 votent « pour »

13 votent « contre »

} La résolution est adoptée

Article 4 : ouverture du dojo, responsabilités

- Seul le professeur titulaire ou son remplaçant dûment mandaté par le bureau, sera autorisé à ouvrir le dojo aux adhérents avant le cours.
- Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité des parents en dehors du cours. Celui-ci débutant au salut général de début, et se terminant au salut général de fin.
- Tout judoka devra avoir l'autorisation du professeur titulaire ou de son remplaçant avant de monter sur le tapis. Celui-ci reste sous la responsabilité des parents jusqu'au début du cours.

Article 5 : fonctionnement

Pour le bon fonctionnement du cours :

- le dojo sera ouvert au moins 10 minutes avant le début du cours.
- le professeur se réserve le droit d'accepter ou non la présence dans le dojo de toute personne durant son cours.

Article 6 : hygiène

Chaque pratiquant doit suivre les règles d'hygiène propres au dojo, et doit notamment :

- être chaussé (claquettes, chaussures ou chaussettes) en dehors du tatami, et pieds nus sur le tatami.
- avoir un kimono propre, les ongles coupés, pieds et mains propres, et se munir de sa propre bouteille d'eau.



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JU-JITSU

[Seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu](https://www.seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu.com)

Saison : 2022 / 2023

Éléments du dossier

PIECES A FOURNIR :

- Fiche d'inscription complétée et signée (pour les mineurs : ne pas oublier l'autorisation parentale).
- Règlement intérieur complété et signé.
- **Formulaire de licence FFJDA à compléter en ligne : remplissez-le directement en ligne, imprimez-le, signez-le et remettez-le nous avec l'ensemble du dossier <https://www.ffjudo.com/inscription-licence>**
- 1 certificat médical de « non-contre-indication à la pratique du judo (jujitsu/taïso) en compétition.

Lors de la visite médicale, pensez à faire tamponner et signer votre passeport judo par votre médecin.

- Le règlement de la saison selon les tarifs ci-dessous.

Modes de règlement : espèces, chèques (ordre : SAM Judo), Coupons Sports en cours de validité.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Pour des raisons d'assurance, aucune personne ne pourra monter sur le tatami sans être licenciée.

TARIFS SAISON :

LICENCE FFJDA*	41 €
----------------	------

comprend la licence fédérale + l'assurance

* Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

	BABY-POUSSINS	ENFANTS	ADULTES (cadets et +)
COTISATIONS JUDO	105 €	136 €	159 €
TOTAL REGLEMENT (licence fédérale + cotisation club) Saison 2021-2022	146 €	177 €	200 €

Pour ces mêmes tarifs, les **judokas adultes** ont accès au cours de taïso, self-défense/jujitsu, préparation physique.

4 autres disciplines : taïso, self-défense/jujitsu, préparation physique adaptée, MMA

	1 discipline	2 disciplines	3 disciplines	MMA à partir de 13 ans
COTISATIONS AUTRES DISCIPLINES	105 €	136 €	159 €	249€
TOTAL REGLEMENT (licence fédérale + cotisation club) Saison 2021-2022	146 €	177 €	200 €	290€

Rappel : le paiement est dû pour la saison entière.

Tarif dégressif famille (même nom et adresse).

Possibilité de régler en 3 fois à l'inscription,

Premier versement : Prix de la licence (41€) + 1/3 ou 1/2 du montant de la cotisation selon les modalités choisies
(Exemple : cotisation baby 105€ / 3 = 35€ soit **35 + 41 = 76€**)

Deuxième versement : 2ème 1/3 de la cotisation (exemple baby : 35€) 35€

Troisième versement : 3ème 1/3 de la cotisation (exemple baby : 35€) 35€



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JU-JITSU

[Seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu](http://seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu.com)

Saison : 2022 / 2023

Horaire des cours Antenne de Seysses

Sections \ Jours	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Baby-poussin Né en 2018-2017		14h – 15h		
Mini -poussin(e) Né en 2016 -2015		15h – 16h	17h – 18h	
Poussin(e) Né en 2014-2013		16h – 17h15	18h – 19h	
Benjamin(e) & Minime Né en 2012 - 2009		17h15 – 18h45	19h – 20 h	
Judo Adulte Né en 2009 et avant		19h - 21h	20h – 22h <i>Minimes 2 et Cadets et +</i>	
Préparation Physique Cadets et +		18h – 19h	19h – 20h	
Entraînement technique et ne-wasa (dit Ju-Jitsu brésilien) (cours adultes)	19h – 20h30			
Entraînement compétition/kata	17h30 – 19h Préparation compétition			9h – 10h30 Kata
Taïso Né en 2006 et avant		19h – 20h		
Self-défense jujitsu Né en 2006 et avant		20h – 21h30		
Prépa-physique adaptée judo jujitsu taïso				10h30 – 12h
MMA à partir de 13 ans	20h30 – 22h			

Cours dojo Flora Tristan
Collège

Cours dojo Langevin

PIECES A FOURNIR :

- Fiche d'inscription complétée et signée (pour les mineurs : ne pas oublier l'autorisation parentale).
- Règlement intérieur complété et signé.
- **Formulaire de licence FFJDA à compléter en ligne :**
Remplissez-le directement en ligne, imprimez-le, signez-le et remettez-le-nous avec l'ensemble du dossier ([lien sur le site internet du club](#)).
- 1 certificat médical de « non-contre-indication à la pratique du judo (jujitsu/taïso) en compétition ».
Lors de la visite médicale, pensez à faire tamponner et signer votre passeport judo par votre médecin.
- Le règlement de la saison.

Modes de règlement : espèces, chèques (ordre : SAM Judo), Coupons Sports en cours de validité.



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JUJITSU

Seysses-arts-martiaux-judo-ju-jitsu

Saison : 2022 / 2023

Horaire des cours Antenne du Lherm

Sections \ Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi
Baby-poussins			9h30 – 10h30	
Mini-poussins		17h15 – 18h15		17h15 – 18h15
Poussins				
Benjamins		18h15 – 19h15		18h15 – 19h15
Minimes				
Cadets et +	19h45 – 21h45			

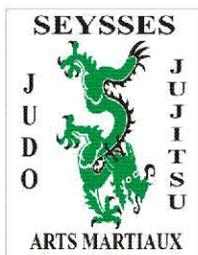
PIECES A FOURNIR :

- Fiche d'inscription complétée et signée (pour les mineurs : ne pas oublier l'autorisation parentale).
- Règlement intérieur complété et signé.
- **Formulaire de licence FFJDA à compléter en ligne :**
Remplissez-le directement en ligne, imprimez-le, signez-le et remettez-le-nous avec l'ensemble du dossier ([lien sur le site internet du club](#)).
- 1 certificat médical de « non-contre-indication à la pratique du judo (jujitsu/taïso) en compétition.

Lors de la visite médicale, pensez à faire tamponner et signer votre passeport judo par votre médecin.

- Le règlement de la saison.

Modes de règlement : espèces, chèques (ordre : SAM Judo), Coupons Sports en cours de validité



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JUJITSU

[Seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu](http://seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu.com)

Bon de Commande

Exemplaire Adhérent

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse e-mail :

Date de la commande :

catégories	Désignation	Grammage (g)	Taille	Quantité	Prix Unitaire	Prix total*
Kimonos	Kimono	450	110 cm		20,00 €	
	Kimono		120 cm		20,00 €	
	Kimono		130 cm		20,00 €	
	Kimono		140 cm		20,00 €	
	Kimono		150 cm		20,00 €	
	Kimono	750	150 cm		25,00 €	
	Kimono		160 cm		25,00 €	
	Kimono		175 cm		25,00 €	
	Kimono		180 cm		25,00 €	
	Kimono	950	150 cm		40,00 €	
	Kimono		160 cm		40,00 €	
	Kimono		170 cm		40,00 €	
	Kimono		190 cm		40,00 €	
T-Shirts	T-shirt avec logo club		S		2,00 €	
	T-shirt avec logo club		M		2,00 €	
	T-shirt avec logo club		L		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		5 - 6 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		7 - 8 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		12 - 13 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		S		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		M		2,00 €	
Livres	Passion Judo				5,00 €	
TOTAL :						

***Paiement par chèque, espèces et ou CB au moment de la commande**

Mode de paiement : Chèque Espèces CB

signature :

Date du règlement :



SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO JUJITSU

[Seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu](http://seysse-arts-martiaux-judo-ju-jitsu.com)

Bon de Commande

Exemplaire club

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse e-mail :

Date de la commande :

catégories	Désignation	Grammage (g)	Taille	Quantité	Prix Unitaire	Prix total*
Kimonos	Kimono	450	110 cm		20,00 €	
	Kimono		120 cm		20,00 €	
	Kimono		130 cm		20,00 €	
	Kimono		140 cm		20,00 €	
	Kimono		150 cm		20,00 €	
	Kimono	750	150 cm		25,00 €	
	Kimono		160 cm		25,00 €	
	Kimono		175 cm		25,00 €	
	Kimono		180 cm		25,00 €	
	Kimono	950	150 cm		40,00 €	
	Kimono		160 cm		40,00 €	
	Kimono		170 cm		40,00 €	
	Kimono		190 cm		40,00 €	
T-Shirts	T-shirt avec logo club		S		2,00 €	
	T-shirt avec logo club		M		2,00 €	
	T-shirt avec logo club		L		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		5 - 6 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		7 - 8 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		12 - 13 ans		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		S		2,00 €	
	T-shirt avec logo club et Haute Garonne		M		2,00 €	
Livres	Passion Judo				5,00 €	
TOTAL :						

***Paiement par chèque, espèces et ou CB au moment de la commande**

Mode de paiement : Chèque Espèces CB

signature :

Date du règlement :